



LICENCE 2011

Attestation d'engagement au respect des règles BLEU-BLANC-COEUR

Valide du 1er janvier 2011 au 31 mars 2012

Le Comité de Contrôle de Bleu-Blanc-Cœur, La Messayais, 35 210 COMBOURTILLE,

Atteste que l'adhérent : **BARA BIO**
Kervéguen

29500 ERGUE-GABERIC

s'est engagé à respecter le règlement intérieur, les statuts et le(s) cahier(s) des charges :
Volet 14 Meunerie et applications

Pour la commercialisation du(es) produit(s) suivant(s) :
Pain

Cette licence atteste que l'opérateur est en droit d'utiliser la marque BLEU-BLANC-CŒUR
et est membre actif d'une ou plusieurs filières.

Fait à Combourtillé le 28/12/2011

Le Président
Jean Pierre PASQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pasquet', written over a horizontal line.

Le présent document est la propriété de Bleu-Blanc-Cœur qui peut le suspendre ou le retirer suite au non respect
avéré de ses engagements.
Il doit être renvoyé sur simple demande.
Seul l'original signé de cette licence est valable.